

21 janvier 2021

OP-LASER 2020 – Evaluation des impacts sur les Rangers canadiens & sur les communautés du Nunavik

Magali Vullierme
chercheure postdoctorale, RDSNAA

Face à l'état d'urgence sanitaire déclaré dans la grande majorité des Etats en début d'année 2020, les Forces armées canadiennes ont été déployées pour prêter main-forte aux différents services publics. Cette opération, appelée opération nationale (Op) LASER, est déclenchée entre le 1^{er} avril et le 15 août 2020.

Ne bénéficiant que de deux hôpitaux pour l'ensemble de ces quatorze communautés inuit et leurs 11 700 habitants, le Nunavik est particulièrement à risque en cas de propagation de la COVID-19. Pour soutenir ces communautés, le 2e Groupe de patrouilles des Rangers canadiens est la première unité des Forces canadiennes (FC) formellement sollicitée et mobilisée dans le cadre de l'Op LASER. Le 3 avril 2020, le 2 GPRC reçoit son premier mandat pour aider la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik. La mobilisation du 2 GPRC est étendue à la Côte-Nord du Québec par une deuxième demande d'assistance officielle du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec à la mi-avril, puis aux collectivités innues de la Côte-Nord suite à une demande de Services aux Autochtones Canada (SAC) fin avril. L'Op LASER se termine le 12 juin dans la région de la Côte-Nord et le 15 août au Nunavik. Au total, l'Op LASER a mobilisé plus de 250 Rangers canadiens du 2 GPRC dans la totalité des 14 communautés du Nunavik et dans 13 communautés de la Côte-Nord du Québec, dont quatre communautés innues (Mingan, Natashquan, La Romaine et Pakua Shipi) et une communauté naskapie (Kawawachikamach). Cela représente 35 % de l'effectif total du 2 GPRC et 22 des 28 patrouilles de Rangers canadiens mobilisées, en partie ou en totalité, dans plus de 28 communautés.

L'Op LASER est à ce jour la plus importante et la plus longue opération nationale (106 jours au total) dans laquelle des Rangers canadiens ont été mobilisés depuis l'officialisation des patrouilles en 1947.

INTRODUCTION CONTEXTUELLE

Fin décembre 2019, un nouveau virus de la famille des *Coronaviridae* a été détecté dans la ville de Wuhan en Chine. La maladie associée à ce virus est la COVID-19. Le début de l'éclosion de pneumonie atypique de COVID-

19 a été signalé le 31 décembre 2019¹. Virus inconnu doté d'un fort vecteur de contagion, la COVID-19 a poussé la plupart des gouvernements occidentaux à déclarer l'état d'urgence sanitaire. Pour y répondre, certains Etats ont mobilisé leurs forces armées pour prêter mainforte aux différents services publics. Au Canada, les Forces canadiennes (FC) ont été déployées dans le cadre de l'opération (Op) LASER. Parmi les unités mobilisées se trouvaient les patrouilles de Rangers canadiens.

Les Rangers canadiens sont un sous-élément de la réserve des Forces canadiennes. Le mandat des Rangers canadiens est détaillé par la *Directive et ordonnance administrative de la Défense* (DOAD) 2020-2 qui s'applique aux officiers et aux militaires du rang des Forces canadiennes des Rangers canadiens publiée le 21 mai 2015². Selon la DOAD-2020, les Rangers canadiens ont pour rôle de fournir une présence des Forces canadiennes dans les régions nordiques, côtières et isolées peu peuplées du Canada qui ne pourraient être prises en charge convenablement ou économiquement par d'autres éléments. Selon leur localisation, les patrouilles de Rangers peuvent donc être composées de membres issus des peuples des Premières Nations, Métis ou Inuit. Les patrouilles de Rangers canadiens remplissent ce rôle en fournissant des forces mobiles autonomes et dotées d'équipement léger pour soutenir les Forces canadiennes dans leurs opérations en matière de sécurité nationale et de sécurité publique à l'intérieur du Canada³.

Le commandant de l'Armée canadienne (CAC) est l'autorité nationale des Rangers canadiens (ANRC), mais il délègue ce pouvoir au chef d'état-major de la Réserve de l'Armée. Les Rangers sont environ 5 300, répartis en 200 patrouilles parlant 26 langues et dialectes. Ces patrouilles sont elles-mêmes regroupées en cinq Groupes de Patrouilles des Rangers Canadiens (GPRC), chacune responsable d'une zone géographique déterminée, qui couvrent l'ensemble du territoire canadien hormis la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick.

NOTES DE RECHERCHE POLITIQUES PRÉLIMINAIRES

Les GPRC sont répartis comme suit :

- 1 GPRC (Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut)
- 2 GPRC (Nord-du-Québec)
- 3 GPRC (Ontario)
- 4 GPRC (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Manitoba)
- 5 GPRC (Terre-Neuve et Labrador)



Figure 1 – Carte des cinq des Groupes de Patrouilles des Rangers canadiens

Source: Gouvernement du Canada, 2020⁴.

Ce rapport se concentre sur le 2^{ème} Groupe de Patrouilles des Rangers Canadiens (2 GPRC), dont le quartier-général est situé à Saint-Jean-Sur-Richelieu, Québec. Sa zone de responsabilité couvre 1,17 million de kilomètres carrés, représentant près de 76 % de la province. Le 2 GPRC est une unité de la Réserve des Forces canadiennes qui compte 1 400 membres, dont 73 personnels-cadres militaires et civils et 697 Rangers canadiens issus de 28 communautés du Grand Nord québécois⁵. Ces communautés sont regroupées en trois régions de responsabilité : le Nunavik, la Baie James, les Iles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord du Québec. La Baie James compte cinq patrouilles en 2020 (Waskaganish, Eastmain, Wemindji, Chisasibi et Nemaska), et trois patrouilles à venir en 2021 (Mistissini, Waswanipi et Oujé-Bougoumou). Le Nunavik compte quatorze patrouilles, soit une par communauté (Whapmagoostui/Kuujuarapik, Umiujaq, Inukjuak, Puvirnituq, Akulivik, Ivujivik, Salluit, Kangisqsujaq, Quaqtaq, Kangirsuk, Aupaluk, Tasiujaq, Kuujjuaq et Kangisqualujjuaq). Enfin, la Côte-Nord qui comprend neuf patrouilles de Rangers (Kawawachikamach/Schefferville, Blanc-Sablon, Bonne-Espérance, Saint-Augustin, Harrington Harbour, La Romaine, Natashquan, Havre-Saint-Pierre et les îles de la Madeleine).

En 2020⁶, les Rangers du 2 GPRC sont 83% d'hommes pour 17% de femmes. Les Rangers sont à 41% Inuit, 31% Caucasiens, 14% Cris, 8% Innus, 4% de Naskapis et 2% issus d'autres peuples autochtones. La langue la plus parlée par les Rangers est l'inuktitut (37%), suivie de l'anglais (27%), du français (21%), du cree (10%), de l'innu (3%) et du naksapi (2%).

NOTES DE RECHERCHE POLITIQUES PRÉLIMINAIRES



Figure 2 – Patrouilles de Rangers canadiens et de Rangers juniors canadiens du 2 GPRC
Source: Carte transmise par le 2 GPRC

Le Comité consultatif régional en matière d'intervention d'urgence du Nunavik (*Nunavik Regional Emergency Preparedness Advisory Committee* ou « N-REPAC ») a été activé pour la première fois le 17 mars 2020⁷. Dès le 24 mars, le directeur du Service de la sécurité publique de l'Administration régionale Kativik (ARK), Jean-Pierre Larose, et la directrice de la Santé publique à la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSSN), Dr Marie Rochette, suivant l'avis du N-REPAC, ont pris la décision d'interdire les déplacements aériens non-essentiels⁸. Le premier cas confirmé de COVID-19 a été enregistré à Salluit le 28 mars et un couvre-feu a été imposé dans la communauté⁹. A cette date, un couvre-feu a également été décidé à Kuujuaapik, étant donné la décision du Conseil Crie de Whapmagoostui, attenante à la communauté Inuit¹⁰. Le 29 mars, le couvre-feu (21h et 6h) est étendu à la totalité des 14 communautés du Nunavik¹¹. Le 2 avril, le deuxième cas confirmé a été enregistré à Puvirnituk. Ce deuxième cas a poussé le N-REPAC à imposer un confinement à partir du 3 avril pour l'ensemble des communautés du Nunavik, entraînant l'annulation de tous les vols à destination et en partance du Nunavik ainsi qu'entre les communautés¹². Le 15 avril, le couvre-feu est réajusté entre 22h et 6h¹³. Au 22 avril, 15 personnes avaient été testées positives au Nunavik, dont la majorité à Puvirnituk¹⁴. Le 1^{er} mai, face à l'amélioration de la situation, le couvre-feu est levé pour les personnes désirant aller chasser et pêcher¹⁵. Le 6 mai, Puvirnituk célèbre la guérison de son dernier cas de COVID-19 en faisant une parade motorisée¹⁶.

Pour apporter le soutien nécessaire à ces communautés, le 2^e Groupe de patrouilles des Rangers canadiens a été la première unité des Forces canadiennes (FC) formellement sollicitée et mobilisée dans le cadre de l'Op LASER¹⁷. Le 3 avril 2020, le 2 GPRC a reçu son premier mandat pour aider la RRSSSN, qui relève du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec. A cette date, le 2 GPRC a déployé environ 100 Rangers au Nunavik¹⁸.

Cette première demande d'assistance officielle, qui ne concernait que le Nunavik, a été étendue les 14 et 17 avril à la Côte-Nord du Québec. Le 17 avril 2020, le 2 GPRC a reçu une deuxième demande d'assistance officielle pour aider la section régionale de la Côte-Nord du MSSS dans les communautés de Kegaska, Harrington Harbour, Tête-à-la-Baleine, Chevery, Bonne Espérance, Saint-Augustin, La Tabatière et Blanc-Sablon. Le 19 avril 2020, le 2 GPRC a reçu un troisième mandat en réponse à une demande de Services aux Autochtones Canada (SAC) visant le soutien aux collectivités innues sur la Côte-Nord. Les membres du 2 GPRC ont été déployés à Nutashquan (Natashquan), Ekuanitshit (Mingan), Unamen Shipu (La Romaine) et Pakua Shipi. Le 30 avril 2020, SAC a élargi sa demande pour inclure la communauté innue de Kawawachikamach, près de Schefferville¹⁹. L'Op LASER s'est terminé le 12 juin dans la région de la Côte-Nord²⁰ et le 15 août au Nunavik.

NOTES DE RECHERCHE POLITIQUES PRÉLIMINAIRES

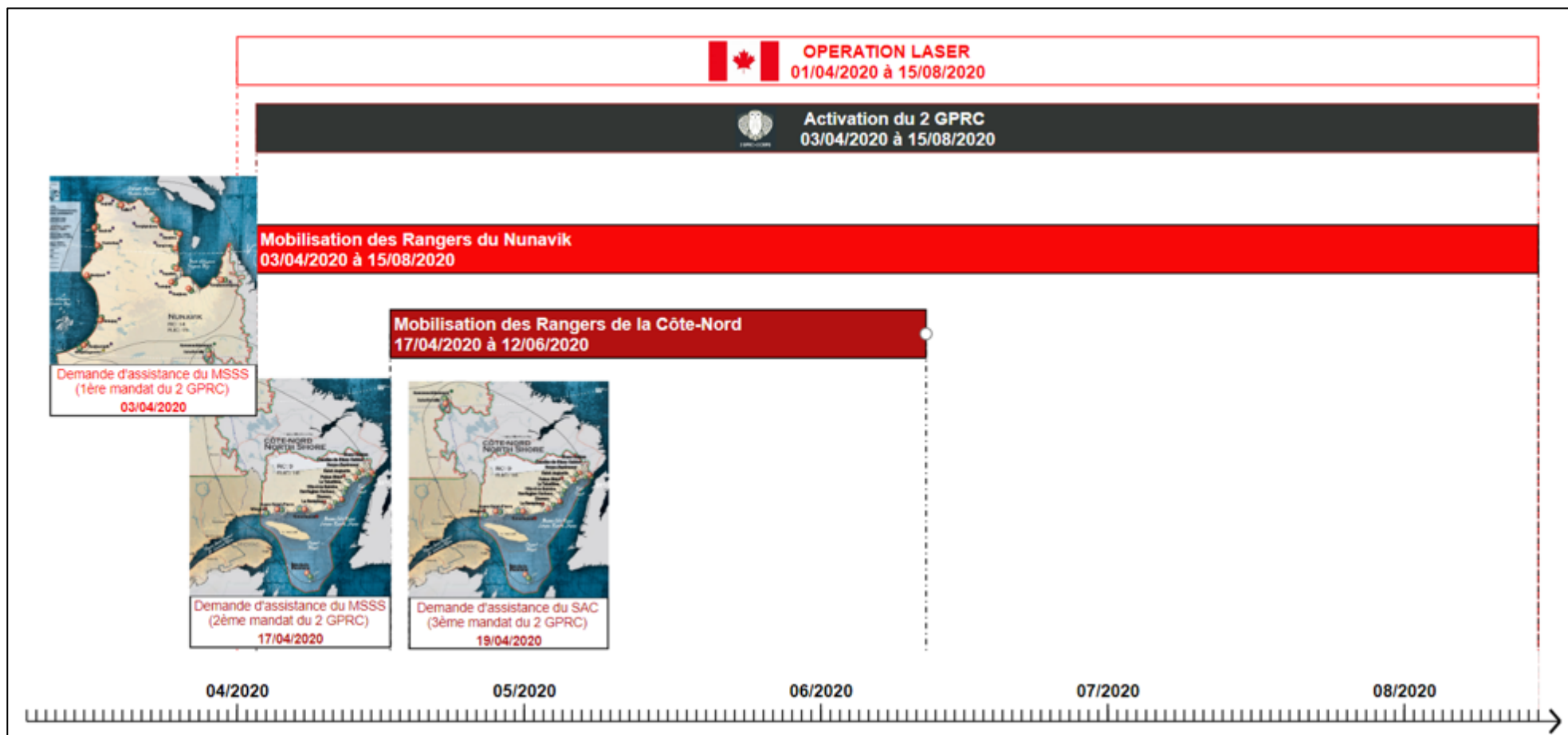


Figure 3 – Frise temporelle de l'Opération LASER pour le 2 GPRC

Source: Réalisée par M. Vullierme avec le site Frise Chronos²¹.

Selon les chiffres du 2 GPRC, l'Op LASER a mobilisé plus de 250 Rangers canadiens dans la totalité des 14 communautés du Nunavik et dans 13 communautés de la Côte-Nord du Québec, dont quatre communautés innues (Mingan, Natashquan, La Romaine et Pakua Shipi) et une communauté naskapie²² (Kawawachikamach). Cela représente 35 % de l'effectif total du 2 GPRC et 22 des 28 patrouilles de Rangers canadiens mobilisées, en partie ou en totalité, dans plus de 28 communautés. L'Op LASER est à ce jour la plus importante et la plus longue opération nationale (106 jours au total) depuis l'officialisation de ces patrouilles en 1947²³. Notons qu'avant même le déclenchement de l'Op LASER, le 2 GPRC avait anticipé une mobilisation de ses patrouilles et réfléchi collectivement avec ses Rangers et ses instructeurs aux besoins des communautés et aux moyens disponibles via le 2 GPRC.

Cette mobilisation exceptionnelle des patrouilles de Rangers a demandé une capacité d'adaptation et de communication entre les différents services publics civils et le 2 GPRC. Quelles sont les leçons et les axes d'amélioration à tirer de cette mobilisation ? Quel a été l'impact de la crise de la COVID-19, notamment en termes de sécurité sanitaire, sur les communautés nordiques du Québec ?

Pour répondre à ces questions, la suite de ce rapport est structurée en deux parties. La première partie, plutôt descriptive, porte sur les impacts de la COVID-19 et de l'Op LASER sur les 2 GPRC et les patrouilles de Rangers canadiens (I). Cette partie identifie six défis rencontrés par le 2 GPRC lors de l'Op LASER, et leurs leçons et axes d'amélioration respectifs. La deuxième partie, plus exploratoire et universitaire, propose une première analyse des impacts de la COVID-19 et de l'Op LASER sur les communautés nordiques québécoises (II). Elle offre une réflexion sur les conséquences de cette crise sur la sécurité sanitaire des communautés, ainsi que sur la sécurité communautaire et alimentaire de leurs habitants. Elle propose également une évaluation de la perception de la mobilisation des patrouilles de Rangers.

Conséquence directe de la crise sanitaire, les déplacements sur sites se sont avérés impossibles. Les sources mobilisées en l'espèce sont avant tout issues de sources ouvertes secondaires (articles et communiqués de presse, posts Facebook). Cette analyse a été complétée par des entretiens. Là encore, la crise n'a permis qu'un nombre restreint d'entretiens. Ce rapport constitue donc plutôt comme une première évaluation permettant de poser des jalons à approfondir, que comme une recherche exhaustive et complète.



Figure 4 – Nombre de Rangers canadiens du 2 GPRC mobilisés pendant l'opération LASER
Source: Carte transmise par le 2 GPRC

PARTIE II. IMPACTS SUR LES PATROUILLES DE RANGERS CANADIENS

Défis, leçons et axes d'amélioration tirés de la mobilisation des Rangers

➤ Défi 1 : Mandatés pour des tâches inutiles sur le terrain

Lors de la définition du premier mandat reçu le 1^{er} avril par le 2 GPRC, un premier défi est apparu. En effet, un certain nombre d'incompréhensions et de tensions ont découlé d'un manque de communication entre les services. Les organismes épaulés par le 2 GPRC, face à l'urgence et à la nouveauté de cette crise, ont mis un certain temps à déterminer et exprimer leurs besoins. Les Rangers mobilisés sur le terrain ont ainsi été mandatés pour des tâches qui avaient déjà été accomplies.

En effet, la première demande officielle était pour la « mise en place des zones de dépistage et d'investigation (i.e. des tentes) de la COVID-19 dans les communautés nordiques ». Dès le 5 avril, les Rangers étaient déployés pour exécuter les tâches qui avaient été requises par la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik. Toutefois, le 2 GPRC s'est rapidement aperçu que les besoins pour les tentes n'étaient pas là. Ainsi, pendant à peu près deux semaines, entre la réception de la première demande le 1^{er} [avril] et la réception de la deuxième le 14 avril, les Rangers étaient dans une zone grise où le seul mandat autorisé était pour des tâches qui n'étaient pas requises sur le terrain.

Ce premier défi illustre l'importance de communiquer le plus tôt possible avec les personnes présentes sur le terrain pour identifier les besoins et y répondre de manière pertinente.

I. Leçon 1 : Importance de la communication avec les gens de terrains pour mieux comprendre leurs besoins

➤ Défi 2 : Définition du contour des mandats des Forces canadiennes

Un deuxième défi, étroitement lié à ce premier, s'est tout de suite fait sentir. En effet, la première demande d'assistance officielle ne demandait l'intervention des Rangers que pour « mettre en place des zones de dépistage et d'investigation de la COVID-19 ». Les patrouilles ne pouvaient donc techniquement et légalement en faire plus, ce qui a entraîné de l'incompréhension et des tensions.

Ainsi, au début de l'opération au Nunavik, le personnel de santé ne comprenait pas pourquoi les Rangers ne pouvaient pas les assister. Le 2 GPRC a dû expliquer que le mandat était tellement précis que les Rangers ne pouvaient pas faire d'autre tâche. Par ailleurs, le 2 GPRC a également dû expliquer la différence entre une activation des Rangers pour une tâche comprise dans leur mandat (i.e. recherche et sauvetage) et une activation des Rangers pour une demande d'assistance hors mandat (i.e. Op LASER). Dans le premier cas, l'activation se

fait en l'espace d'une heure environ. Les Rangers sont ensuite mobilisés sur le terrain pour commencer la recherche. Dans le deuxième cas, il faut suivre la procédure normale des demandes d'assistance : la région doit faire une demande officielle auprès du Ministère de la Sécurité publique provinciale, qui fait ensuite une demande au fédéral. Ce dernier étudie la demande et, le cas échéant, la renvoie au Ministère de la Défense, pour que celui-ci attribue les tâches à l'Armée. Or, si celle-ci se fait assigner une tâche précise, elle ne peut pas faire autre chose, au risque d'empiéter sur la juridiction d'un autre organisme. Après explication, « cela a finalement été bien compris, et le Nunavik a écrit une deuxième demande d'assistance plus générale et qui incluait d'autres tâches ».

Ce deuxième défi montre une nouvelle fois l'importance de la communication, mais cette fois-ci entre services publics. Cela doit être fait dans l'objectif de mieux comprendre le rôle et les limites de chacun.

II. Leçon 2 : Importance de la communication entre les services publics

Suite à ces deux premiers défis, une deuxième demande d'assistance officielle a été effectuée appliquant les leçons tirées de ceux-ci. Elle a été reçue dès le 14 avril par le 2 GPRC. Afin de ne pas émettre une demande d'assistance trop restrictive et non pertinente pour les besoins du terrain, un travail de communication et de coopération a été effectué en amont, entre le 2 GPRC et Jean-Pierre Larose – au titre de son double mandat de directeur du Service de la sécurité publique et directeur de la police de l'ARK. Lors de ces échanges, l'idée était d'identifier les besoins réels des communautés pour ensuite déterminer comment les patrouilles de Rangers pourraient aider. Suite à ces échanges, cette nouvelle demande d'assistance officielle énumérait quatre tâches :

1. Apporter un soutien logistique et de main d'œuvre générale aux autorités sanitaires locales (ci-après : « soutien logistique »)
2. Être prêt à fournir des équipements et un soutien logistique en appui au Ministère de santé et services sociaux pour la mise en place des zones de dépistage (ci-après : « zones de dépistage »)
3. Apporter un soutien communautaire aux personnes et familles vulnérables et en confinement dans la communauté (ci-après : « soutien communautaire »)
4. Soutenir les programmes locaux de sensibilisation à la Covid-19 (ci-après : « sensibilisation »)

➤ Défi 3 : Nouvelle menace, nouvel équipement

Le troisième défi identifié porte sur l'apparition d'une nouvelle menace qui a nécessité la mise à disposition d'un nouvel équipement pour les patrouilles. Il est intrinsèquement lié aux problématiques logistiques rencontrées pour réapprovisionner les communautés isolées – ce dont nous parlerons dans les développements liés au défi quatre.

Comme expliqué en introduction, la principale caractéristique des patrouilles de Rangers canadiens est d'être des « forces mobiles autonomes et dotées d'équipement léger » (Directive et ordonnance administratives de la défense, 2015). En effet, l'objectif n'est pas d'avoir une flotte de véhicules pré positionnés dans le Nord ou de l'équipement lourd qui requiert de l'entraînement et de l'entretien. Le principe de base repose sur un système de compensation par lequel le 2 GPRC va défrayer les équipements appartenant aux Rangers (camions, motoneiges, ATVs, bateaux) et rembourser l'essence. Dans le cas de l'Op LASER, l'équipement requis pour la réalisation des tâches était déjà présent dans les conteneurs ou appartenait aux Rangers. Par exemple, pour aller faire les patrouilles de sensibilisation ou des tâches de logistique, les Rangers utilisaient leurs propres pickups, leurs propres motoneiges, propres VTC etc. En revanche, des Equipements de Protection Individuels (EPI) et de nettoyage (comme du gel hydroalcoolique) ont dû être envoyés car les patrouilles n'en avaient pas en quantité suffisante.

Par ailleurs, selon les directives, il fallait que tous les Rangers aient accès à un EPI et qu'ils soient entraînés à les utiliser. Le 2 GPRC a ainsi dû prendre en compte ce nouvel équipement et former – à distance – les Rangers sur la mise en place de leurs EPI. Outre les problématiques logistiques, la formation des Rangers sur les EPI a également obligé le 2 GPRC à s'adapter. Pour la préparation administrative des Rangers, le quartier général a envoyé un ensemble de documents comprenant le contrat, les devoirs et les obligations et s'est assuré d'avoir les coordonnées du plus proche parent, qui correspond à la procédure standard dans les Forces lors d'un déploiement. A cela, le 2 GPRC avait également joint un document d'à peu près dix pages qui résumait ce qu'était la COVID-19 et comment porter l'EPI. « C'était sur le papier, donc fait à distance. (...). Mais ce n'est pas la meilleure manière de s'assurer que tous les Rangers ont compris comment porter l'EPI de manière sécuritaire ». Par ailleurs, les Rangers n'avaient pas d'EPI placés dans ces conteneurs avant l'Op LASER. Ainsi, le 2 GPRC avait convenu avec les services de santé du Nunavik que ceux-ci mettent des EPI à disposition des Rangers et soient formés par les dispensaires, en cas de besoin. « En effet, il y a différentes postures... quand on fait des tâches à zéro risque, il n'y a pas d'EPI. Par contre, quand on part dans un environnement où il peut y avoir des risques, là, il faut avoir le masque et les gants. C'est le cas du personnel de santé qui travaille activement avec des personnes potentiellement infectées. Nous, ce dont on avait besoin, c'était d'avoir à disposition des EPI au cas où la posture change, au cas où il y ait une éclosion locale, pour que nos Rangers puissent continuer à travailler ». Pour s'assurer de cela, le 2 GPRC s'est coordonné avec les services de santé du Nunavik pour avoir des EPI à disposition en cas de changement de posture et former les Rangers sur l'utilisation des EPI. Toutefois, « trois semaines plus tard cela n'avait toujours pas eu lieu », les dispensaires n'ayant pas assez d'EPI pour les Rangers.

Suite à ce troisième défi, le 2 GPRC a pris des mesures pour s'assurer que les Rangers est des EPI disponibles en tout temps. Il a envoyé des EPI et équipement sanitaire dès la mobilisation officielle des patrouilles afin d'en fournir aux Rangers et d'en placer dans les conteneurs maritimes.

III. Leçon 3 : Equipements de Protection Individuel (EPI) envoyés et inclus dans le matériel de base des conteneurs maritimes de chaque communauté

➤ Défi 4 : Soutien et apport logistique des communautés isolées

Le quatrième défi rencontré pendant l'Op LASER a été le soutien et apport logistique aux communautés isolées, notamment pour acheminer les EPI et l'équipement sanitaire, qui n'était pas inclus à l'époque dans l'équipement de base des Rangers et donc absents dans les conteneurs maritimes. Or, le réapprovisionnement, en temps normal, est fait par bateau et prend plusieurs mois. Comme l'a souligné le Lieutenant-colonel Mainville lors d'une conférence en février 2020²⁴, « tout élément déployé doit disposer des ressources logistiques pour assurer son autonomie incluant un plan de traitement ou de rapatriement des déchets. Dans le cas d'un déploiement majeur, il faut prévoir les besoins logistiques 1 à 2 ans avant pour acheminer le matériel, les consommables et les produits pétroliers ». En cas d'urgence, les envois pour le Nunavik se font par la poste *via* les réseaux aériens de Dorval à Montréal, puis de Montréal à Kuujuaq. A partir de Kuujuaq, la redistribution dans les communautés peut prendre plusieurs jours. Or, l'Op LASER a été un déploiement majeur en situation d'urgence, ce qui a soulevé de nombreux défis logistiques.

Avec la fermeture des régions, la chaîne logistique a été perturbée. Ainsi, pour l'envoi initial de protection individuel, le 2 GPRC a dû utiliser les avions réservés pour les policiers et le personnel de la santé du Nunavik. Cela était justifié par le fait que c'était leur organisation qui avait demandé la mobilisation des Rangers. « Ils nous ont alloué de la place de cargo et on a pu prépositionner nos EPI mais ça a pris du temps quand même... jusqu'à deux semaines, en voyant large, entre le départ de Dorval et l'arrivée dans tous nos villages du Nunavik. Neuf à dix jours compte tenu du mauvais temps, des heures de vol des équipages. Faire le tour du Nunavik, ça ne se fait pas en deux jours ».

L'envoi des EPI et équipement sanitaire ayant été lancé par le 2 GPRC dès le 5 avril, ils ont été reçus dans les communautés du Nunavik entre le 6 avril (Kuujuaq) et le 14 avril (pour le reste des communautés). Or, dès réception du premier envoi, le 2 GPRC s'est rendu compte qu'un deuxième envoi était nécessaire « un peu plus dans l'urgence ». En effet, le nombre d'EPI n'étant pas suffisant et d'autres besoins de réapprovisionnement sont apparus – comme le nombre de rations. Pour ce deuxième envoi, le 2 GPRC a d'abord dû regrouper tout le matériel à St-Jean-sur-Richelieu car il venait de différentes sources : des entrepôts, d'achats locaux, ou de matériel contrôlé à Montréal ou à Valcartier. Ensuite, le 2 GPRC « a fait un contrat pour un convoi de transfert admissible en Ontario à Princeton. Nous avons bénéficié d'un support partiel de l'aviation qui n'avait pas les ressources pour prendre en charge l'ensemble de l'envoi ». Un partenariat public/privé a alors été conclu par le 2 GPRC. Ainsi, l'aviation avait la responsabilité du transport de Trenton jusqu'à trois plaques tournantes du nord du Québec : La Grande, Puvirnituq et Kuujuaq. A partir de ces endroits, Air Inuit prenait le relais pour faire la redistribution au fur et à mesure. « Cela a pris... presque dix jours. Pour une situation d'urgence ».

Malgré cela, l'Op LASER ne comprenait pas de logistique lourde. Hormis les EPI, les Rangers n'ont eu aucun nouveau besoin logistique. Ainsi, sans les délais liés au premier mandat trop restrictif et à la réception des EPI, les Rangers étaient mobilisés en deux ou trois jours, et prêts à remplir un mandat différent de leur mandat habituel. En revanche, « la complexité a résidé beaucoup plus dans le fait de s'entendre avec les policiers puis les chaînes de commandement. Là, il y a eu beaucoup de lourdeur administrative ». En effet, afin d'assurer la

sécurité de son personnel, le Chef d'Etat-Major de la Défense a imposé pour chaque militaire, et donc chaque Rangers, d'avoir un EPI et d'être formé pour l'utiliser. « Mais ça, avec les réalités logistiques et les quantités disponibles sur place, ce n'était techniquement pas possible initialement ». Le 2 GPRC a donc dû se reposer sur ses partenaires des autres services publics. Or, ces derniers « étaient encore en situation de dépassement de capacités et en situation de crise. Vu la situation, cela a pris du temps pour qu'ils s'organisent pour mieux nous employer et qu'on soit en mesure de les aider ». Cela a entraîné « un peu de friction mais ce n'était pas tant grave parce qu'en bout de ligne, les tâches que les Rangers devaient faire étaient à faible risque (...) : ils ne travaillaient pas avec du personnel ou avec des patients qui portaient le virus donc l'EPI n'était pas nécessaire ».

Ce défi a montré l'importance de l'interopérabilité et de la communication entre les services publics (Forces armées et dispensaires ; Forces armées et services d'urgence du Nunavik pour la santé) et entre ces derniers et le secteur privé (Forces armées et convoi de transfert ; Forces armées et Air Inuit). Sans cette interopérabilité, il aurait été impossible de procéder dans l'urgence au premier et au deuxième envoi de matériel.

IV. Leçon 4 : Importance de l'interopérabilité entre les services publics et entre services publics et secteur privé

➤ Défi 5 : Mauvaise compréhension du rôle des Rangers

Le cinquième défi identifié est lié à la compréhension du mandat officiel des patrouilles de Rangers. En effet, au début de l'Op LASER, il y a eu beaucoup de coordination et de négociation avec les autres services publics. « Les partenaires civils, surtout au sein de la police, voulaient que les Rangers aident à assurer le respect des règles de confinement et de distanciation sociale. Sauf que c'est un mandat interdit pour les Rangers puisqu'ils ne peuvent pas faire de l'assistance aux autorités de maintien de l'ordre ». Par exemple, une des tâches envisagées et qui a été refusée par le 2 GPRC était de faire des patrouilles de nuit pour faire respecter le couvre-feu. Or, non seulement cela se rapproche de « cette ligne à ne pas franchir d'assistance aux autorités de maintien de l'ordre », et cela aurait de plus mis « les Rangers dans des positions inconfortables ».

Ainsi, la tâche a été reformulée pour n'inclure que des patrouilles de sensibilisation, en journée, dans la communauté ou dans la toundra, sur les sites de pêche ou de chasse. Ces patrouilles avaient pour seule vocation d'expliquer et rappeler les mesures en place – et n'incluaient pas de mesures de coercition en cas de non-respect. « Puis finalement ça a été bien utile, et très apprécié ».

Ce défi illustre l'importance d'une plus grande communication sur les capacités et mandats des Rangers canadiens au sein des autres services publics.

V. Leçon 5 : Importance de la communication sur les capacités et mandats des Rangers au sein des autres services publics

➤ Défi 6 : Nécessaire adaptation de fonctionnement

Le sixième défi est structurellement lié à la crise de la COVID-19, qui a eu pour effet d'empêcher le déplacement des instructeurs. Certes, l'ensemble des entraînements des patrouilles a été annulé durant l'Op LASER. Mais cette situation a eu pour effet de lancer des pistes de réflexion pour le futur.

Ainsi, dans un communiqué, le Lieutenant-Colonel Mainville, commandant du 2 GPRC, a souligné l'urgence « d'adapter notre culture et nos méthodes usuelles de travail afin de maintenir, entre autres, la capacité opérationnelle des Rangers canadiens, et participer activement à l'essor de la jeunesse dans nos communautés par le Programme des Rangers juniors canadiens ». Cette adaptation passerait, notamment, par des entraînements qui, pour respecter les consignes sanitaires, pourraient se faire « en mode autonome, c'est-à-dire sans la présence en personne d'un membre du quartier général du 2 GPRC ».

Compréhensible au regard de la situation actuelle, cette adaptation modifierait profondément le mode de fonctionnement des patrouilles du 2 GPRC. En effet, elles sont actuellement construites sur un échange équilibré de cultures et de connaissances entre Rangers Autochtones et instructeurs blancs. Or cet échange se fait principalement durant les entraînements hivernaux et estivaux. Bien qu'effectué sur un court laps de temps, cela permettait aux Rangers et aux instructeurs de bâtir des relations interpersonnelles fortes, en offrant aux instructeurs une meilleure compréhension des cultures autochtones et des réalités communautaires des patrouilles avec lesquelles ils travaillaient.

Il sera donc intéressant de suivre dans le futur ces pistes d'évolution.

VI. Leçon 6 : Possible adaptation des entraînements des patrouilles de Rangers canadiens

PARTIE III. IMPACTS SUR LES COMMUNAUTÉS NORDIQUES QUÉBÉCOISES

Impacts sur la sécurité sanitaire des communautés nordiques québécoises

Afin de produire une première évaluation des impacts de la COVID-19 et de l'Op LASER, une analyse des impacts de celles-ci sur la sécurité sanitaire des communautés nordiques québécoises semble particulièrement pertinente.

La sécurité sanitaire est notamment garantie par un accès facile et à un coût abordable aux soins²⁵. Les communautés arctiques étant géographiquement très isolées et éloignées des centres hospitaliers, leur sécurité sanitaire est à risque dans tout l'Arctique circumpolaire. Au Nunavik, deux hôpitaux sont disponibles pour les quatorze communautés inuit et leurs 11 700 habitants. Situés à Kuujuaq et à Puvirnituk, ces hôpitaux sont équipés chacun de deux lits de soins intensifs. Par ailleurs, les ménages du Nunavik sont généralement caractérisés par une population élevée par foyer, augmentant les risques de propagation virale. Ces quelques

éléments illustrent le risque particulièrement élevé couru par cette région en cas de propagation de la COVID-19. Et explique pourquoi cette région a été placée en alerte très tôt et pour une durée très longue, par rapport à la Côte-Nord.

Dans la région de la Basse-Côte-Nord, huit centres de santé sont répertoriés pour la COVID-19²⁶. Parmi ceux-ci, seuls trois sont situés en Côte-Nord, dans la zone de responsabilité du 2 GPRC : le Centre multiservices de la Minganie, le Centre multiservices de la Basse-Côte-Nord (Blanc-Sablon) et le Centre multiservices de Fermont. Des patrouilles de Rangers sont présentes dans les deux premières communautés, à Mingan (Ekuanitshit) et à Blanc-Sablon, mais pas à Fermont.

Quel a été l'impact de la crise de la COVID-19 pendant l'Op LASER pour la sécurité sanitaire des communautés nordiques du Québec ? Comment a été perçue la mobilisation des patrouilles de Rangers canadiens dans les communautés ?

Nous proposons ici une première évaluation des impacts de la COVID-19 et de l'Op LASER sur la sécurité sanitaire des communautés nordiques québécoises. Celle-ci sera suivie d'un développement portant sur la perception de la mobilisation des patrouilles de Rangers.

I. COVID-19, Op LASER et sécurité sanitaire

Les Rangers ne faisant pas partie du corps médical, ils n'ont pas vocation à soigner les personnes de leurs communautés. Leur contribution au renforcement de la sécurité sanitaire de leurs communautés n'est donc pas directe mais accessoire, puisqu'elle s'est située en amont même de cet accès aux soins. En effet, l'objectif principal de leurs mandats était de s'efforcer à endiguer la propagation du virus. Parmi les quatre tâches pour lesquelles les Rangers ont été mandatés pour atteindre cet objectif – soutien logistique, zones de dépistages, soutien communautaire, sensibilisation – deux semblent avoir été les plus importantes pour les communautés, selon nos données : (i) le soutien communautaire et (ii) la sensibilisation.

(i) En effet, selon des Rangers mobilisés sur le terrain, la tâche la plus utile pour les communautés a été le soutien communautaire. La visibilité quotidienne des patrouilles de Rangers a apporté une présence rassurante pour les communautés et particulièrement utile pour les personnes dans le besoin. Une Ranger a ainsi expliqué qu'elle rendait visite tous les jours aux aînés qui avaient pour instruction de ne pas sortir de chez eux pour partager des histoires, jouer de la musique et discuter de tout et de rien. Cette présence sécurisante a eu pour effet de renforcer les liens sociaux entre les habitants des communautés et ainsi contribuer au renforcement de leur sécurité communautaire. Dans les communautés où un programme ne prenait pas cette tâche en charge, le soutien communautaire des Rangers a également été d'apporter de la nourriture aux aînés. Cette tâche peut être assimilée au renforcement de la sécurité alimentaire des communautés. Comme le rapporte un article, les Rangers "s'efforcent d'arrêter la propagation de la COVID-19, de faciliter le travail du personnel de santé et de fournir une aide humanitaire aux membres de la communauté. (...). Ils soutiennent également la sécurité alimentaire de la communauté en allant chasser, pêcher et à la cueillette. Certains aident également les Anciens de la communauté en leur fournissant du bois de chauffage et de l'eau, et en leur livrant médicaments et épicerie."²⁷

(ii) Par ailleurs, l'une des personnes interrogées a indiqué que la tâche « la plus significative » a été de soutenir les programmes locaux de sensibilisation à la COVID. En effet, les patrouilles de Rangers visant à sensibiliser les communautés ont eu pour double effets de faire un rappel régulier des mesures et de rendre visibles les patrouilles Rangers. En patrouillant pour accomplir cette tâche, les Rangers ont montré leur mobilisation quotidienne et ont contribué à ralentir la propagation des cas.

Durant l'opération LASER, les Rangers ont contribué à renforcer trois dimensions de sécurité humaine : la sécurité sanitaire, la sécurité communautaire et la sécurité alimentaire.

II. Perception de la mobilisation des Rangers

La mobilisation des Rangers peut notamment être analysée selon quatre échelles : (i) au fédéral et provincial, (ii) selon les autres services publics, (iii) selon le corps médical et (iv) selon les communautés.

(i) Au fédéral et au provincial, la lecture des journaux montre que les journalistes ont parlé début avril de « déploiement » des Rangers canadiens dans le Nord. Ce terme, utilisé dans la presse grand public, a entraîné une incompréhension de la composition des patrouilles de Rangers et a laissé croire que des militaires du Sud allaient être envoyés au Nord du Canada.

(ii) Pour les autres services publics, comme la police, la mobilisation des patrouilles de Rangers a également été source d'incompréhension, notamment sur le mandat des Rangers. Au début, la police souhaitait l'aide des patrouilles pour procéder à des contrôles sur le respect des règles de distanciation et de couvre-feu. Les Rangers ne pouvant pas accomplir ce type de tâches, cela a créé des tensions.

(iii) Pour le corps médical, il y a également eu une certaine incompréhension au déclenchement de l'opération, ce qui a créé des incompréhensions. Le corps médical, face à la nouveauté de ce virus, n'a pas tout de suite su comment employer les Rangers.

(iv) Enfin, la mobilisation des patrouilles de Rangers a été perçue de manière très positive par les communautés. La présence rassurante et quotidienne des cotons ouatés rouges ou encore les visites aux anciens semblent avoir été très bénéfiques pour les communautés dans lesquelles les Rangers ont été mobilisés.

CONCLUSION

La crise sanitaire de la COVID-19, débutée fin décembre 2019, a poussé la plupart des gouvernements occidentaux à déclarer l'état d'urgence sanitaire. Au Canada, pour prêter mainforte aux différents services publics, les Forces canadiennes (FC) ont été déployées dans le cadre de l'opération (Op) LASER.

Le 2e Groupe de patrouilles des Rangers canadiens a été la première unité du Québec formellement sollicitée et mobilisée dans le cadre de cette opération. Au Nunavik, les Rangers ont été mobilisés du 3 avril au 15 août sur demande de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik ; dans la Côte-Nord, les Rangers ont été mobilisés du 14 avril au 12 juin sur demande de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord et de Services aux Autochtones Canada (SAC). Au total, plus de 250 Rangers du 2 GPRC (soit 35 %

de l'effectif global) ont été mobilisés dans les quatorze communautés du Nunavik et dans treize communautés de la Côte-Nord. Plus importante et la plus longue opération nationale (106 jours au total) du 2 GPRC, cette mobilisation exceptionnelle a demandé de fortes capacités d'adaptation et de communication entre les différents services publics civils et le 2 GPRC.

Six leçons, tirées de six défis, ont été identifiées pendant l'op LASER. La première demande d'assistance, trop restrictive et ne correspondant pas aux besoins sur le terrain, a montré l'importance d'une communication en amont avec les personnes présentes sur le terrain (défi 1) et entre services publics (défi 2). Ces défis ont été rectifiés par l'envoi d'une deuxième demande d'assistance officielle, résultant d'un travail de communication et de coopération a été effectué en amont, entre le 2 GPRC et le directeur du Service de la sécurité publique et directeur de la police de l'ARK (leçons 1 et 2). L'apparition d'une nouvelle menace (défi 3) a poussé le GPRC à s'adapter et à envoyer et placer des EPI dans les conteneurs de ses Rangers (leçon 3). Le défi logistique, lié au fait que les régions ont été très tôt fermées au trafic aérien (défi 4), a illustré l'importance de l'interopérabilité et de la communication entre les services publics (leçon 4). Cette crise a également montré que les mandats des Rangers n'étaient pas encore tous bien compris (défi 5) et a illustré l'importance d'une (meilleure) communication sur les capacités et mandats des Rangers canadiens au sein des autres services publics (leçon 5). Enfin, cette fermeture des régions a également poussé le 2 GPRC à amorcé une réflexion d'adaptation de ces entraînements (défi 6) pour que ceux-ci soient effectués de manière plus autonome par les communautés (leçon 6).

Par ailleurs, cette crise menaçait également la sécurité sanitaire des communautés nordiques du Québec. N'étant pas issus du corps médical, la contribution des Rangers n'a pas été directe mais accessoire et située en amont de cet accès aux soins puisque leur rôle principal était d'endiguer la propagation du virus. Par ailleurs, grâce aux quatre tâches pour lesquelles ils ont été mandatés (soutien logistique, zones de dépistages, soutien communautaire, sensibilisation), les Rangers ont contribué à renforcer, outre la sécurité sanitaire, la sécurité communautaire et la sécurité alimentaire et des communautés nordiques québécoises.

Notes

¹ La souche de coronavirus détectée à Wuhan est la plus récente des sept souches de coronavirus. Des six autres souches, quatre ne causent que des symptômes respiratoires mineurs et deux ont été associées à des maladies plus graves, et parfois mortelles, le syndrome respiratoire aigu sévère (CoV-SRAS) en 2003 et le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (CoV-SRMO) depuis 2012. Gouvernement du Québec. (2020). 'COVID-19'. Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord. <https://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/sante-publique/covid-19/>.

² Gouvernement du Canada. (2015). Directive et ordonnance administratives de la défense 2020-2 qui s'applique aux officiers et aux militaires du rang des Forces armées canadiennes (FAC) des Rangers Canadiens publiée le 21 mai 2015, DOAD 2020-2, Ministère de la Défense.

³ Gouvernement du Canada. (2020). 'Rangers canadiens'. Bureau de l'ombudsman de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes, Ministère de la Défense. <https://www.canada.ca/fr/ombudsman-defense-nationale-forces/information-educative/militaires-fac/carriere/rangers-canadiens.html>.

- ⁴ Gouvernement du Canada. (2020). 'Carte des Groupes de Patrouilles des Rangers Canadiens', Rangers Juniors canadiens, Ministère de la Défense. <http://app.cadets.gc.ca/map-car/en/index.htm>.
- ⁵ 2 GPRC. (2020). Groupe Facebook du 2 GPRC. <https://www.facebook.com/2GPRC.2CRPG>.
- ⁶ 2 GPRC. (2020). Calendrier 2020 des entraînements du 2 GPRC. Calendrier transmis par le 2 GPRC.
- ⁷ Kativik Regional Government, Press release, 'COVID-19: First Meeting of the Nunavik Regional Emergency Preparedness Advisory Committee', Kuujuaq, 18 mars 2020. <https://www.facebook.com/kativikregionalgovernment/photos/a.471936623596399/645212912935435/?type=3&theater>.
- ⁸ Kativik Regional Government, Press release, 'Nunavik Public Security and Public Health Authorities: New Restrictive Measures on Flights', Kuujuaq, 24 mars 2020. <https://www.facebook.com/kativikregionalgovernment/photos/pcb.649510199172373/649509205839139/>.
- ⁹ Kativik Regional Government, Press release, 'COVID-19: Curfew imposed in Salluit', Kuujuaq, 28 mars 2020. <https://www.facebook.com/kativikregionalgovernment/photos/pcb.652640208859372/652639885526071/>.
- ¹⁰ Kativik Regional Government, Press release, 'COVID-19: Curfew imposed in Kuujuaaraapik', Kuujuaq, 28 mars 2020. <https://www.facebook.com/kativikregionalgovernment/photos/a.471936623596399/652517845538275/?type=3&theater>.
- ¹¹ Kativik Regional Government, Press release, 'COVID-19: Curfew imposed throughout Nunavik', Kuujuaq, 29 mars 2020. <https://www.facebook.com/kativikregionalgovernment/photos/pcb.653265608796832/653264902130236/>.
- ¹² Kativik Regional Government, Press release, 'Important measures to contain COVID-19 in Nunavik', Kuujuaq, 2 avril 2020. <https://www.facebook.com/kativikregionalgovernment/photos/pcb.656172125172847/656170178506375/>.
- ¹³ Kativik Regional Government, Press release, 'New curfew hours for Nunavik', Kuujuaq, 15 avril 2020. <https://www.facebook.com/kativikregionalgovernment/photos/pcb.665303294259730/665983377525055/>.
- ¹⁴ 45^e Nord, 'Le points de l'opération LASER dans le Nord québécois', 21 avril 2020 (mise à jour le 22 avril). <http://www.45enord.ca/2020/04/loperation-laser-dans-le-nord-quebecois-recapitulatif-photos/>.
- ¹⁵ Kativik Regional Government, Press release, 'Changes to curfew in Nunavik', Kuujuaq, 1 mai 2020. <https://www.facebook.com/kativikregionalgovernment/posts/676519496471443:0>.
- ¹⁶ Kativik Regional Government, « Puvirnituq is celebrating its last cured case of COVID-19. The community has now 0 active case. Look at their parade ». Facebook, 6 mai 2020.
- ¹⁷ 2 GPRC, 'Rapport post-opération (RPO) OP Laser 20-01 – 2 GPRC', CAN sans classification, 1 septembre 2020.
- ¹⁸ Kativik Regional Government, Press release, 'COVID-19 and the CDN Rangers', Kuujuaq, 3 avril 2020. <https://www.facebook.com/kativikregionalgovernment/photos/pcb.656776708445722/656770748446318/>.
- ¹⁹ Gouvernement du Canada, Ministère de la Défense nationale, Opérations en cours, 'Opération Laser', consulté le 29 septembre 2020. <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/operations/operations-militaires/operations-en-cours/laser.html>.
- ²⁰ 45^e Nord, 'Op LASER dans le Nord : le 2 GPRC en voir de conclure une mission d'une envergure sans précédent', 13 juin 2020. <http://www.45enord.ca/2020/06/op-laser-entrevue-2-gprc-wrap-up/?fbclid=IwAR29R2aWLnV1q6zRUJ8yYRiPZWdVtKFT9a16HOnBOTsDzEmy3IsOUvJS5plc>.
- ²¹ Disponible à ce lien : <http://www.frisechronos.fr/DojoMain.htm>
- ²² 2 GPRC, 'Rapport post-opération (RPO) OP Laser 20-01 – 2 GPRC', CAN sans classification, 1 septembre 2020.
- ²³ 2 GPRC, 'Rapport post-opération (RPO) OP Laser 20-01 – 2 GPRC', CAN sans classification, 1 septembre 2020.
- ²⁴ Séminaire, 3 février, Réalités opérationnelles de l'environnement arctique »
- ²⁵ La sécurité sanitaire est une des sept dimensions de la sécurité humaine au côté des sécurités alimentaire, communautaire, économique, environnementale, personnelle et politique. Voir : Nations Unies. (1994). *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. Rapport du programme des Nations Unies pour le développement. Paris : Economica. <http://hdr.undp.org/en/content/human-development-report-1994>. Pour une analyse de la sécurité humaine appliquée aux communautés arctiques, voir : Vullierme, M. (2019). Evolution des dimensions de sécurité humaine en 2019 : Quel bilan pour les communautés arctiques ?. In Landriault, M. (Dir), *L'Année Arctique 2019*, Observatoire de la Politique et la Sécurité de l'Arctique, 2019, pp. 26-33.
- ²⁶ Centre multiservices des Escoumins, Centre multiservices de Forestville, Hôpital Le Royer (Baie-Comeau), Centre multiservices de Port-Cartier, Hôpital de Sept-Îles, Centre multiservices de la Minganie, Centre multiservices de la Basse-Côte-Nord (Blanc-Sablon), Centre multiservices de Fermont. <https://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/sante-publique/covid-19/>

²⁷ Traduction libre. Citation originale: “They work towards stopping the spread of COVID-19, facilitating the work of healthcare personnel, as well as providing humanitarian assistance to community members. (...). They are also supporting community food security throughout hunting, gathering and fishing. Some are also assisting community elders by cutting and delivering firewood, hauling and refilling water, and delivering medications and groceries”. Cristina Florentina Braia, ‘Canadian Rangers deployed to remote areas for Operation Laser’, Canadian Military Family Magazine, 15 may 2020, <https://www.cmfmag.ca/operations/canadian-rangers-deployed-to-remote-areas-for-operation-laser/?fbclid=IwAR1SdG6lbnLNEmXf3ZNjoaA5uT3Sdnr6kGx8GUA0SP86otbfJLE3QjBizLw>.